

exemple, si l'on pourra jamais garantir le non-détournement de quantités importantes de plutonium. M. Leventhal recommande de créer des centres internationaux d'entreposage de matières nucléaires usées et de plutonium.

M. Tariq Rauf, chercheur au Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement a soutenu que le régime régissant le commerce nucléaire inclut des obligations réciproques. Les acheteurs doivent se soumettre à l'inspection, et les vendeurs doivent garantir le libre approvisionnement. Cependant, les vendeurs ont été régulièrement accusés de ne pas remplir cette condition. Il faut qu'ils respectent les dispositions des articles III et IV du TNP. M. Rauf a ensuite fait valoir qu'il n'y a pas de «déterminisme technologique» poussant les États à construire des armes nucléaires, mais que des facteurs politiques et psychologiques sont à l'oeuvre. Les succès de la non-prolifération en Amérique du Sud sont, selon M. Rauf, dus à une approche régionale des problèmes de sécurité, et non aux politiques visant à régler les exportations.

M. Rauf a ensuite insisté sur la contradiction qui existe entre l'interdiction des armes nucléaires dans le tiers-monde et la possession, autorisée par le TNP, d'armes nucléaires par cinq puissances. M. Rauf a poursuivi en contestant l'idée que la crise irakienne ait été une expérience très positive. D'après lui, ce n'était pas une guerre de l'ONU : malgré la résolution 687, les proliférateurs potentiels tireront de toute l'affaire la leçon qu'il vaut mieux dissimuler leur programme nucléaire clandestin. Il a conclu qu'il faut favoriser par-dessus tout une approche régionale de la non-prolifération.

Discussion : Une partie de la discussion a porté sur l'approche régionale de la non-prolifération et sur la formule axée sur le Conseil de sécurité. Un participant a répondu à M. Rauf que, même si l'on croit que l'intervention dans le Golfe était un événement singulier, on peut admettre que la résolution 687 constitue un précédent important qui peut à l'avenir dissuader certains proliférateurs potentiels. Lorsqu'un participant a souligné l'importance de l'approche régionale dans le cas du Moyen-Orient, M. Lellouche a convenu qu'elle avait un rôle à jouer. M. Leventhal a exprimé des réserves au sujet des propos de M. Rauf sur le rôle de l'approche régionale dans le cas